

« Il faut en priorité renforcer l'application de la réglementation. Il est essentiel que non seulement le Canada applique rigoureusement la réglementation, mais qu'il soit perçu comme tel. »

Banque du Canada

Dans un rapport récemment rendu public, le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières a formulé les recommandations suivantes :

Faire progresser une réglementation plus proportionnée et davantage fondée sur des principes.

Prendre des mesures particulières visant à améliorer l'application des règlements au Canada.

Remédier aux lacunes existantes à l'aide de mesures visant à mieux répondre aux besoins des investisseurs individuels.

Le Groupe d'experts croit que le meilleur moyen de mettre en œuvre ces recommandations consiste à créer un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières ayant une responsabilité nationale clairement établie, mais aussi à établir une structure décentralisée forte conservant les services locaux et les compétences régionales.

Pour en savoir plus au sujet des recommandations formulées par le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières, prière de consulter le site Web <http://www.groupeexperts.ca>

Espace réservé pour le nom du commanditaire,
son logo ainsi qu'un court énoncé.

« La réglementation des marchés de valeurs mobilières [...] relève actuellement des provinces, et la présence d'organismes de réglementation multiples a conduit à une mise en œuvre inadéquate et à une protection des investisseurs peu rationnelle, augmentant le coût de la levée de fonds. Dans ces conditions, le pays a plus de mal à réagir aux changements intervenant sur le marché mondial ou à innover rapidement. *Organisation de coopération et de développement économiques*

Dans un rapport récemment rendu public, le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières a formulé les recommandations suivantes :

Faire progresser une réglementation plus proportionnée et davantage fondée sur des principes.

Prendre des mesures particulières visant à améliorer l'application des règlements au Canada.

Remédier aux lacunes existantes à l'aide de mesures visant à mieux répondre aux besoins des investisseurs individuels.

Le Groupe d'experts croit que le meilleur moyen de mettre en œuvre ces recommandations consiste à créer un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières ayant une responsabilité nationale clairement établie, mais aussi à établir une structure décentralisée forte conservant les services locaux et les compétences régionales.

Pour en savoir plus au sujet des recommandations formulées par le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières, prière de consulter le site Web <http://www.groupeexperts.ca>

Espace réservé pour le nom du commanditaire,
son logo ainsi qu'un court énoncé.